

ECHO

DE

Marly
Ville Fleurie

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ■ Hiver 2018 ■ N°96



PAGE 18

Le NEC, **5 ANS DE SUCCÈS !**

P 6

*La fibre optique se déploie
dans toute la ville*

P 12

*Le périscolaire
au service des familles*

04 VIE DES QUARTIERS

14 VIE SOCIALE

33 METZ MÉTROPOLE

07 VIE SPORTIVE

18 ÉVÉNEMENTIEL

34 INFO MAIRIE

08 INFOS ASSOCIATIONS

22 TÉLÉTHON 10 ANS !

35 ÉTAT CIVIL

10 CSC LA LOUVIÈRE

25 VIE DES ENTREPRISES

36 AGENDA

12 VIE SCOLAIRE/PÉRICOLAIRE

28 ÇA S'EST PASSÉ À MARLY

**La municipalité
vous souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année !**



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES • Hiver 2018 • N°96 • info@marly57.fr • www.marly57.fr

Directeur de publication : Thierry Hory • Rédacteur en chef : Raphaël Roux • Responsable de la rédaction : Magali Adam • Conception graphique : PhiXso • Impression : imprimerie Interprint
Nombre d'exemplaires : 5 000 • Crédits photos : Jean Christophe Fraisse, ville de Marly, Regard Image, Daniel Neisius, AdobeStock.



Nous abordons le dernier mois de l'année et cette période est toujours propice à se retrouver pour partager des instants de convivialité en famille ou entre amis. C'est également le moment où chacun d'entre nous prend le temps de regarder le chemin parcouru pour faire le point sur l'ensemble des actions qu'il a mené au cours des mois qui se sont écoulés. L'équipe municipale n'échappe pas à la règle et c'est même notre devoir d'élus de proximité de vous présenter notre bilan d'activités annuel.

En 2018, pour la 5^e année consécutive, l'association nationale Les Contribuables Associés a décerné l'une de ses meilleures notes, 18/20, à la ville de Marly pour l'exemplarité de sa gestion municipale.

En dépit d'un contexte financier difficile marqué par le désengagement de l'État et les hausses de taxes d'habitation de plus de 6 000 collectivités pour y remédier, nous avons fait le choix de maintenir notre effort budgétaire pour ne pas avoir recours à l'emprunt et à l'augmentation de la fiscalité. Notre ambition est de vous offrir toujours plus sans pression fiscale supplémentaire.

Soucieux de la qualité de vie dans vos quartiers, les services techniques de la commune interviennent sur l'ensemble des besoins de votre quotidien et participent activement à l'amélioration de votre cadre de vie. Le renouvellement de notre label 3 fleurs et notre récente labellisation Ville Prudente en matière de sécurité routière en sont les principales démonstrations. Vos demandes sont centralisées par un référent Vie des quartiers qui les suit, relance les services si nécessaire et vous répond. Il s'agit bien d'un service qualité dont l'objectif est l'efficacité d'une relation administration-administré basée sur la confiance.

Forte de sa fiscalité et de son environnement maîtrisés, la ville de Marly connaît, depuis 6 ans, une augmentation de 4% de sa population lui permettant de repasser le seuil des 10 000 habitants en 2018. Accompagner cette croissance démographique est une nécessité dont nous avons pris la mesure. Elle s'est déjà traduite par la rénovation du centre socioculturel La Louvière pour lequel nous avons été récompensés d'un Laurier des collectivités locales. La renaissance du Plateau de Frescaty, qui

accueillera de nouvelles entreprises et la future ligne 3 du Mettis, la mise en place d'infrastructures nouvelles pour nos clubs de sport et associations tout comme l'installation de micro crèches répondent également à ce besoin.

Enfin, vivre à Marly, c'est aussi partager des événements et des valeurs qui nous rassemblent, je pense notamment à notre traditionnelle Fête du fromage, à la fête des associations, au festival de la BD, à la 3^e édition de la course La Marlienne, au centenaire de l'armistice 14-18, à la belle histoire du vitrail de Saint Nicolas qui a retrouvé sa place dans notre église et au 10^e anniversaire de nos manifestations pour le Téléthon. Des temps forts que nous avons vécus ensemble dans une ambiance festive ou de solidarité.

En cette fin d'année, je remercie tous les collaborateurs pour leur engagement à rendre Marly toujours plus belle et tournée vers l'avenir. Mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes avec vos proches.

Thierry HORY

Maire de Marly
Vice-président de Metz Métropole

MARLY LABELLISÉE VILLE PRUDENTE !

L'association Prévention Routière a décerné le label Ville Prudente à 134 communes françaises en novembre dernier. Parmi elles, la commune de Marly où le travail mené pour lutter contre l'insécurité routière a séduit le jury national.



■ Référents des comités de quartier

CENTRE VILLE

Laura GATTO

Rue du Haut du Four – 06 66 04 82 52
laura.gatto57@gmail.com

Eve GUNDOGAN

Place de Gaulle – 06 30 32 51 58
firuzaneve@gundogan.fr

José MENDES TEIXEIRA

Rue des Ecoles – 06 34 51 58 35
jose.mendes-teixeira@marly57.fr

GARE

Gilles HOUILLON

Rue de Largentier – 06 80 89 40 24
gilleshouillon57@gmail.com

Philippe RHIM

Rue de Metz – 06 76 96 87 20
philippe.rhim@hotmail.fr

LES CLOS

Evelyne CHOISEL

Clos des Sorbiers – 03 87 63 72 87
evelyne.choisel@numericable.fr

Jean-Claude GREMLING

Clos des Acacias – gremling@numericable.fr

Catherine SAINT-MARD

Hameau de la Grange – 06 10 69 30 65
henaultca@numericable.fr

MARLY FRESCATY

Joëlle LEE

Rue J.J. Henrion – 03 55 80 04 46
jo.lee@numericable.fr

Emmanuel ANTUOFERMO

Impasse F. d'Arlandes – 06 74 42 18 94
emmanuelantufermo@gmail.com

ORÉE NORD DELAÎTRE

Philippe REISS

Rue des Genêts – 06 77 40 92 99
phreiss@modulonet.fr

Eric MALAJ

Rue des Genêts – 06 23 55 24 33
eric.malaj@outlook.fr

Klaudia MALAJ

Rue des Genêts – 06 49 32 81 07
malaj.klaudia@yahoo.fr

ORÉE NORD SEILLE

Nicole BUZON

Rue des Bleuets – 03 87 62 20 06
nrbuzon@numericable.fr

Bernadette ROUX

Avenue des Azalées – 06 03 81 30 13
bernadetterouxmarly57@gmail.com

ORÉE SUD

Nathalie GERARD

06 04 41 03 75
nathalie.gerard57@hotmail.com

CONNECTEZ-VOUS

SUR LE SITE DE LA VILLE
POUR ACCÉDER À L'ESPACE INTERACTIF
DES COMITÉS DE QUARTIER !

CHASSE ET RÈGLES de sécurité

La loi locale Alsace Moselle stipule que les communes ont l'obligation de louer le droit de chasse sur les terres de leur ban communale. En 2011, la ville de Marly ne louait plus sa chasse depuis bien longtemps. A la même période, un nombre significatif d'accidents était dû à la présence de sangliers et de chevreuils sur la route, notamment au niveau de la déchèterie. La municipalité a donc décidé de louer sa chasse afin d'endiguer ce phénomène. Une convention avec un cahier des charges restrictif a été signée. L'objectif principal était donc de réduire puis maintenir la population de grand gibier à densité compatible avec les activités humaines. Il s'agit aussi de réduire les dégâts causés par le gibier tant sur les terres agricoles que dans les jardins des particuliers. Enfin, la chasse participe à la régulation des populations de nuisibles (par exemple le renard).

qui pénalise les promeneurs, non informés du danger. La réglementation impose le port de veste ou boudier de couleur vive (orange) afin d'être vu. La commune a également imposé le tir fichant, c'est-à-dire que la trajectoire du projectile doit arriver dans le sol et à courte distance. Ceci explique l'installation d'échelles sur le territoire de chasse. L'extrême prudence et le respect des règles liées à la chasse doivent rassurer les habitants. Tout est mis en œuvre par les chasseurs afin de pratiquer leur activité en toute sécurité et ainsi protéger au mieux notre environnement.

LAISSER LES PANNEAUX DE SIGNALISATION DES CHASSEURS POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

> Lorsqu'une chasse est en cours, les chasseurs installent des panneaux sur les chemins d'accès afin de prévenir les promeneurs. C'est une absolue nécessité de laisser cette signalétique en place car sans elle, nul ne peut être informé du danger.

LA SÉCURITÉ DES PERSONNES AVANT TOUT

A Marly, les règles pour chasser ont été définies pour garantir la sécurité des riverains. Le tir en direction des installations créées de la main de l'homme est interdit. La chasse n'est pas autorisée les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés. Intransigeants sur la sécurité, les chasseurs mettent en place des panneaux sur les routes et les chemins afin de signaler leur présence lors des actions de chasses. Certaines personnes, inconscientes, n'hésitent pas à jeter ces panneaux de côté ce



■ CONCOURS

des illuminations de Noël 2018

Réponse à déposer ou envoyer à la mairie avant le 16 décembre !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

- ☐ souhaite participer au Concours des illuminations de Noël
☐ autorise le passage d'un photographe



■ Le saviez-vous ?

1. Les voies prioritaires sont traitées en premier.
2. Les rues présentant le moins de risques (rues où la circulation est la moins importante) sont salées et dégagées en dernier.
3. Le déneigement des trottoirs est à la charge des riverains. Ils doivent notamment prendre des précautions en cas de neige ou verglas devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute.

> Le salage seul n'est d'aucune utilité s'il ne s'accompagne pas d'un brassage par le passage de véhicules sur les voies traitées. C'est pourquoi le salage avant 5 heures du matin dans les rues peu fréquentées est inutile.

DÉNEIGEMENT : *mode d'emploi*

En matière de déneigement, il y a un principe qui prévaut sur les autres : la prévention. En effet, dans la plupart des cas, les bulletins d'alerte météo permettent aux services municipaux d'effectuer un premier salage dans les rues de la commune. Par ailleurs, la jurisprudence reconnaît que les mesures, prises par le maire en vue d'assurer le déneigement, peuvent être modulées en fonction de l'importance et de la nature de la circulation publique sur les voies, ainsi que les fonctions de desserte de celles-ci. À Marly, si un deuxième salage peut être envisagé aux

auroras, il a vocation à dégager en premier lieu les voies prioritaires en respectant un ordre préétabli : le parcours des bus, les axes principaux et les entrées de ville, les rues en pente, les établissements publics tels que la crèche, les écoles, l'église, la mairie, les rues desservant les établissements pour personnes âgées et à mobilité réduite (EPDAH), pour le passage éventuel des ambulances. Les rues présentant le moins de risques comme les rues pavillonnaires (rues où la circulation est la moins importante) sont salées en dernier.

■ Les emplacements des bacs à sel

Les services de la voirie de la ville mettent à la disposition des riverains des bacs à sel, voici leurs emplacements :

Rue de la Lulette

> Intersection rue Roland Garros

Rue Maryse Bastié

> Face au magasin Infernal

Angle de l'avenue Saint Privat et de l'avenue de la Grange aux Ormes / Avenue des Ormes

> Allée des Saules

Rue des Garennes

> Cave du Val d'or

Chemin du Pré aux Dames / Angle de la rue Trezel et de l'avenue Saint Brice / Rue du Chemin de fer

> Sur le parking

Rue des Chevrus / Rue de La Seille

> Cour du presbytère

Résidence Les Hortensias

> Sur le parking

Mairie

> Devant les ateliers

Rue André Malraux / Château d'eau / Rue Michel Ange

> Ancien arrêt de bus

Rue Gandhi

> à proximité du parking Ferry

Avenue de Magny

> Impasse des Violettes

Angle de l'avenue de Magny et la rue des Myosotis / Rue des Camélias

> Au niveau du Sanicanin

FIBRE OPTIQUE : *le déploiement se poursuit*

Vous l'avez sans doute remarqué ces derniers mois, des techniciens arpentent les rues de la ville pour installer des armoires et souder des câbles... Après Numericable/SFR et Bouygues Télécom depuis 2013, c'est Orange qui installe la fibre. La commercialisation auprès des entreprises et des particuliers intervient au fur et à mesure des installations des répartiteurs. L'intérêt majeur de la fibre optique est de permettre aux internautes de bénéficier de nouveaux systèmes qui nécessitent des débits élevés que l'ADSL ne peut fournir. Le système FTTH (Fiber To The Home : fibre jusqu'à domicile) a été choisi. Les travaux sont prévus pour être terminés fin 2019-début 2020. Voici quelques explications des deux technologies utilisées à Marly.



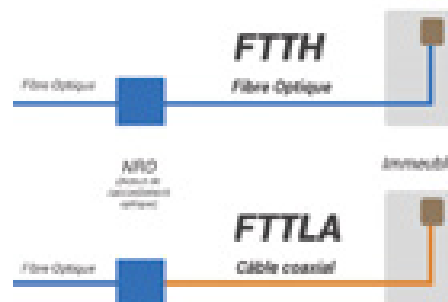
LA FIBRE OPTIQUE FTTH

Il s'agit de la technologie la plus performante et la plus agréable pour l'abonné puisque le débit proposé à la fois en téléchargement (download) et en émission (upload) est le meilleur disponible actuellement. Le FTTH (Fiber To The Home : fibre jusqu'au domicile) consiste à relier l'abonné jusqu'à l'intérieur de son domicile. L'ensemble du raccordement entre le NRO (Nœud de Raccordement Optique) et le logement est donc fait en fibre optique. Le débit maximum commercialisé actuellement par les opérateurs français est de 1 Gb/s symétrique pour les offres grand public. En plus du débit très rapide, le FTTH permet un débit stable sur des lignes pouvant atteindre une longueur de 30 km, sans subir de perturbations électromagnétiques.

LA FIBRE FTTB/FTTLA/COAXIAL

L'appellation de cette technologie est principalement utilisée par le groupe SFR qui a hérité du réseau de Numericable lors de son rachat. Sur cette technique de raccordement, on utilise sur les derniers mètres le câble coaxial utilisé autrefois. On parle de fibrage uniquement horizontal puisque la fibre ne remonte pas dans les habitations : le signal lumineux est converti en signal électrique. Cette opération est réalisée dans une armoire placée dans la rue ou dans un immeuble. C'est pourquoi on appelle cette technologie FTTLA (Fibre jusqu'au

dernier amplificateur), similaire au FTTB (Fiber To The Building : fibre jusqu'à l'immeuble). Par rapport à la technologie concurrente, le débit est moins important en émission (upload). Toutefois, la norme DOCSIS utilisée par SFR-Numericable évolue régulièrement pour, aujourd'hui, permettre en théorie des débits jusqu'à 10 Gbit/s en débit descendant et 1 Gbit/s en débit montant. Malgré le fait que la terminaison finale reste en câble coaxial, cette technologie n'est pas obsolète au vu des débits possibles. Le réseau fibre de SFR est déjà disponible depuis de nombreuses années à Marly.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Lorsque les travaux sont terminés sur une armoire optique, il faut attendre trois mois de gel commercial. C'est une obligation réglementaire. Ce temps permet de diffuser aux fournisseurs d'accès Internet les renseignements utiles à la commercialisation du réseau.
- > Le réseau Orange est un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné dans sa conception. Le réseau est construit jusqu'en limite de propriété dans la rue. Chez l'abonné, une prise optique sera installée. Cette opération s'appelle le raccordement qui a lieu lors de la souscription à une offre commerciale.

COMMENT SAVOIR SI MON LOGEMENT EST ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE ORANGE ?

Vous pouvez suivre l'avancée des travaux et votre éligibilité sur le portail dédié chez Orange :

<http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre>



« Nous vous conseillons vivement de vous inscrire sur le portail d'Orange car certains secteurs seront ouverts à la commercialisation dans les prochaines semaines »

RAPHAËL ROUX,

adjoint en charge de la communication, de l'événementiel et des nouvelles technologies.

■ Les Molguy du mölkky

L'association Les Molguy du mölkky a pour but principal la pratique du mölkky, un jeu de quille finlandais à mi-chemin entre la pétanque et le bowling. L'association marlienne compte 35 adhérents. Les entraînements ont lieu tous les mardis soir. Les membres participent régulièrement à des compétitions locales et quelques trophées ont été remportés. Depuis que le club adhère à la fédération française de mölkky, les joueurs peuvent participer aux interclubs et compétitions officielles de mölkky. Prochain objectif : la participation au championnat du monde en équipe de 4 qui se tiendra en Savoie en 2019.

PLUS D'INFOS

www.ff-molkky.fr

E-mail : lesmolguydumolkky@gmail.com

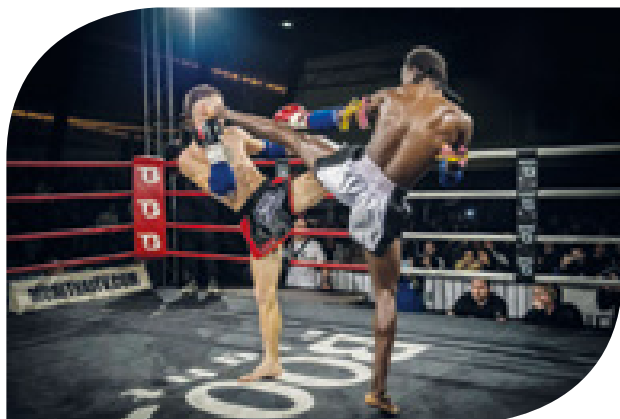


Le club de mölkky de Marly a participé à l'Open de France en 2018.

■ Boxing Club de Marly :

- > 3 ans d'existence,
- > 12 boxeurs formés,
- > 1 gala international organisé

Depuis 2016, la structure et la discipline du Boxing Club de Marly permettent aux adhérents, quel que soit leurs niveaux, de s'exprimer et de s'épanouir dans leur activité sportive que ce soit en amateur ou professionnel. Douze boxeurs ont été formés au sein du club. La boxe thaï, appelée aussi muay thaï, est un sport complet et spectaculaire qui utilise une grande panoplie de gestuelle technique : poings (boxe anglaise), genoux (corps à corps, projection), coudes et techniques de jambes. L'association a organisé Fight and furious, une compétition internationale de boxe thaï, le 24 mars 2018. Cette première expérience est couronnée de succès puisque le public est venu nombreux. Bien plus qu'un gala, ce véritable show se veut ouvert à tous y compris aux novices en matière de boxe.



La première édition de Fast and furious, gala international de boxe thaï, a eu lieu au Cosec en mars 2018.

■ Convivialité et handball

Le samedi 2 février 2019, le club de handball de Marly organise un repas ouvert à tous. Vous trouverez plus d'informations sur la page Facebook de l'association. A l'occasion des matches à domicile, de la petite restauration est proposée aux spectateurs et l'entrée est libre. L'ouverture des portes se fait à partir de 17h30 quand il s'agit de rencontres seniors filles en interdépartemental et prénational. Les panneaux lumineux et le site Internet de la ville relaient l'agenda du club. Vous avez toutes les raisons de venir assister à un match de handball au Cosec de Marly !



Marly handball recherche des filles (nées en 2004, 2005 et 2006) pour compléter l'équipe féminine des moins de 15 ans filles.

■ Le jujitsu, un art martial pour tous

Le jujitsu (ou self défense) est la source du judo. Basé sur l'esquive et la souplesse, cet art martial très complet permet une réponse graduée à toutes formes d'agressions. Le jujitsu s'adresse aux adolescents, adultes, hommes et femmes, sans limite d'âge. Une période d'initiation permet de se familiariser avec les situations de base. Ceux qui le souhaitent peuvent progresser à travers les grades jusqu'à la ceinture noire. L'AFCSM offre une ambiance ludique avec un programme qui permet à chacun d'avancer à son rythme, sans esprit de compétition. Les mardis et jeudis de 19h à 20h30 au dojo du Cosec.



Le dimanche 7 octobre, la section judo de l'AFCSM a organisé la première matinée judo famille. Les judokas en herbe ont pu inviter leur famille sur le tatami. L'entraînement a débuté par un petit échauffement suivi d'une démonstration de techniques de judo et jujitsu. Il s'est achevé autour du verre de l'amitié.

CONTACT

Renseignements et inscriptions au Cosec - Tél. : 06 09 48 58 22

■ Le club de badminton étoilé

Le badminton Marly-Metz-Cuvry est désormais redevenu une école de formation de jeunes 4 étoiles après une année en 3 étoiles. Le club est à nouveau pleinement qualifié pour accueillir des jeunes de tout âge souhaitant connaître ou se perfectionner dans ce sport. Des créneaux sont toujours ouverts pour des séances d'essais (3 maximum).

PLUS D'INFOS

Tous les renseignements utiles se trouvent sur le site : bmmc57.fr

POUR SES 40 ANS, *Regard Image organise un concours de photos : laissez parler votre créativité !*

Le club photo de Marly, Regard Image, fêtera ses 40 années d'existence en 2019. A l'occasion de cet événement, le club organise un concours de photographies ouvert à tous les Marliens. Le thème est libre. Après appréciation du jury composé par des membres de l'association, 20 photographies feront l'objet d'une exposition à partir du printemps 2019. Le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription qui sera à joindre aux tirages papier, sont à demander à Raymond Roux, président du club.

CONTACT

Raymond Roux, président - Tél : 06 29 44 22 20
E-mail : raymondroux57@gmail.com

JAPONISMES 2018 à Marly

Dans le cadre du 160^e anniversaire des relations franco-japonaises intitulé Japonismes 2018, l'association Les Amis du Japon présente trois événements :

- > du 3 janvier au 16 février, à Marlyimages : Kinotayo, festival du film contemporain japonais,
- > dimanche 20 janvier, de 10h à 16h, au CSC La Louvière : exposition animée de culture japonaise suivie, à 16h30, de Kagome, un spectacle de danse, marionnettes et masque,
- > samedi 16 février, 20h30, au Nec : NingyoLAB, réunissant de la danse et des marionnettes.



NingyoLAB, le spectacle proposé par Les Amis du Japon est une invitation à la rêverie....



Le siège de l'association Les Pétroleuses se trouve dans le bâtiment dédié aux associations sur le plateau de Frescaty.

■ Association les Pétroleuses : pause hivernale mais conviviale

Comme tous les ans, l'arrivée de l'automne signe la fin des sorties et la mise en hivernage des motos. Cependant, afin de maintenir le contact entre les membres, l'association organise quelques événements conviviaux. Comme tous les ans, la traditionnelle soirée Beaujolais a eu lieu en novembre et la désormais institutionnelle soirée Graclette (soirée raclette et galette) se déroulera en janvier. L'assemblée générale aura lieu courant février ou mars pour préparer la prochaine saison et faire le bilan de l'année écoulée. Les nombreuses sorties à travers la région Lorraine et une bonne partie de la France ainsi que le rallye moto de Marly ont marqué 2018. Pour la troisième année consécutive, ce rendez-vous convivial et ludique a été une franche réussite compte tenu du nombre d'inscrits et du beau temps.

CONTACT

Site Internet : www.lespetroleuses.fr
E-mail : infos@lespetroleuses.fr
Tél. : 06 86 43 01 19

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION *Une rose, un espoir !*

Depuis 20 ans, les motards d'Une rose, un espoir parcourent la campagne, les hameaux et villages durant deux jours, pour proposer des roses en échange d'un don au profit de la Ligue contre le cancer. Dans le cadre de cette manifestation annuelle qui aura lieu les 27 et 28 avril 2019, l'association a besoin de bénévoles pour proposer des roses devant les nombreux magasins partenaires de Marly et de la Zac d'Augny.

INSCRIPTIONS

E-mail : rene.lesouef@laposte.net - Tél. : 06 80 45 77 48
E-mail : poupel.michel@wanadoo.fr - Tél. : 06 71 39 45 93
E-mail : claudemathis7@wanadoo.fr - Tél. : 03 87 62 31 93

REPRISE DES ACTIVITÉS pour Marly Théâtre

Une nouvelle saison vient de reprendre pour la section théâtre de Marly Théâtre. Depuis le mois de septembre, la petite troupe composée de 6 membres s'est agrandie et accueille 3 nouveaux apprentis acteurs. Elle prépare une nouvelle pièce comique. Les répétitions se déroulent chaque lundi soir au CSC La Louvière. Du 3 au 10 mai, la section aquarelles proposera une exposition sur le thème de la vie. Elle sera visible dans le patio du CSC La Louvière aux heures d'ouverture.



La section aquarelle de Marly Théâtre proposera une exposition sur le thème de la vie au CSC La Louvière en mai prochain.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE MARLY et environs renforce son équipe

Les sorties, les collectes, les stands tenus lors de manifestations locales permettent aux membres de l'association de tisser des liens avec les donneurs et personnes intéressées par la promotion du don de sang. Aujourd'hui, l'association souhaite renforcer son équipe notamment pour des actions ponctuelles et qui nécessitent un peu de force... : installation de banderoles de promotion avant les collectes, mise en place du mobilier de collecte et rangement après les collectes, etc. Il n'est pas nécessaire d'être installé à Marly pour participer.

CONTACT

Aurélien Mangenot, président
E-mail : mangenot_aurelien@live.fr - Tél. : 06 77 82 36 82
Clotilde Dosdat, vice-présidente
E-mail : clotilde.dosdat@orange.fr - Tél. : 03 87 65 34 43



L'Amicale pour le don de sang de Marly et environs a organisé en septembre dernier sa sortie d'été à Schengen et sur la Moselle.



■ SOS AMITIÉ recherche des bénévoles

Sos amitié recherche des bénévoles pour une écoute solidaire (par téléphone et par Internet à toutes les personnes en difficultés (maladie, deuil, solitude, suicide...)).

CONTACT

Tél. : 06 36 67 44 22
E-mail : sosa-metz@orange.fr

FCPE : pour que les enfants vivent leur scolarité dans les meilleures conditions possibles

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) est l'association de parents d'élèves la plus représentée en France. Elle a pour objectif de permettre aux enfants de vivre leur scolarité dans de bonnes conditions dans le respect de l'égalité devant l'éducation et de lutte contre l'échec scolaire. Le conseil local de la FCPE de Marly regroupe des parents d'élèves scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée. Les parents sont ainsi accompagnés tout au long de la scolarité de leurs enfants. Les représentants de parents d'élèves élus relayent les demandes et préoccupations des parents au sein des conseils des écoles primaires, des conseils d'administration, conseils de classe et diverses commissions des collèges et lycées. La FCPE a un rôle de médiateur au sein du système éducatif, entre les parents et les enseignants, les chefs d'établissements scolaires, la mairie, l'inspection académique, le rectorat. L'association soutient et conseille les parents dans les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Concrètement, au sein des écoles et des collèges de Marly, la FCPE participe au financement de voyages scolaires (par exemples : classe verte pour l'école élémentaire Henrion, classe de neige pour l'école élémentaire Freinet, classe découverte pour le collège La Louvière à Bessans). Par ailleurs, le conseil local FCPE de Marly a demandé le câblage des classes des écoles primaires plutôt que de multiplier les bornes wifi. Il a défendu le respect du rythme scolaire pour les enfants du primaire. Régulièrement, la fédération propose des solutions pour alléger les sacs des enfants (meilleure gestion des fournitures de la part des enseignants, dédoublement des livres scolaires). Ces actions sont possibles grâce aux parents qui rejoignent l'association avec leurs idées, leur implication dans la vie scolaire de leurs enfants. Ils sont membres à part entière de la communauté éducative considérés comme une force indépendante de propositions et d'actions. Le conseil local est, avant tout, un lieu de rencontre, d'échange d'idées et de dialogue entre les parents. Un lieu où les parents sont davantage informés du système éducatif.

CONTACT

Amalia Nicolay, présidente FCPE du bureau local de Marly
Tél. : 06 18 18 81 95
E-mail : av.fcpe.marly@gmail.com

SECTEUR ENFANCE :

des vacances bien remplies !

Monde enchanté et école des sorciers étaient au programme de cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Toussaint. En plus des ateliers créatifs et culinaires, des jeux coopératifs, les enfants ont aussi participé à une sortie au Vaisseau à Strasbourg, à un spectacle à l'Arsenal ainsi qu'à une journée à Walygator pour les plus grands. Le prochain ALSH se déroulera durant les vacances d'hiver, du 11 au 22 février 2019 : en partenariat avec l'EH PAD Le Val de Seille, des animations créoles seront proposées aux enfants (danse, ateliers culinaires), une sortie à la journée est prévue et plein d'autres surprises ! Pour plus d'information, contactez le CSC La Louvière.



Un vendredi sur deux, l'atelier éveil devient intergénérationnel lorsqu'il est délocalisé à la résidence autonomie Les Hortensias qui héberge des personnes âgées autonomes.

SECTEUR FAMILLE :

spectacles en famille et ateliers éveil pour les tout-petits

SPECTACLES EN FAMILLE POUR 4€ PAR PERSONNE

En partenariat avec la Cité Musicale de Metz, le centre La Louvière propose d'accéder en famille à différents spectacles tout au long de l'année à un tarif unique et préférentiel de 4€ par personne. Les prochaines dates sont les suivantes :

- > le samedi 22 décembre 2018, à 16h, aux Trinitaires : **Bonjour la neige** (à partir de 18 mois, durée 30 min),
- > le dimanche 24 février 2019, à 16h, à l'Arsenal : **Belles et Bois** (à partir de 6 ans, durée 45 min),
- > le samedi 15 juin 2019, à 16h, à la Boîte à musique : **L'Arbre** (à partir de 3 ans, durée 30 min).

INFOS

Réservation obligatoire auprès du secrétariat du centre.
Attention les places sont limitées !

Centre socioculturel La Louvière

54 rue de la Croix Saint Joseph
Tél. : 03 87 62 35 84

Renseignement général : secretariat@csclalouviere.fr

Ateliers et accueil enfance et jeunesse :
secretariat@csclalouviere.fr

Secteur famille : rf@csclalouviere.fr

ATELIERS D'ÉVEIL INTERGÉNÉRATIONNELS ET THÉMATIQUES

Les ateliers éveil sont destinés aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistant maternel. Ils ont lieu tous les lundis et vendredis matin de 9h à 11h (hors vacances scolaires). L'animatrice propose différentes animations : bricolage, peinture, éveil musical, etc. Des activités spécifiques sont également proposées :

> **des ateliers intergénérationnels** qui ont lieu un vendredi sur deux. L'atelier habituel est alors délocalisé à la résidence autonomie Les Hortensias qui héberge des personnes âgées autonomes. L'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

> **des ateliers thématiques** ont lieu une fois par mois à La Louvière en présence de Solenne Rousselet (infirmière Asalée) qui intervient autour d'une thématique choisie en amont par les participants dans le but de répondre aux questions de chacun. Exemples de thématique : la propreté, le sommeil, le langage, l'alimentation, le lien d'attachement, etc. Le planning d'activité est disponible sur simple demande.

TARIF

4€/séance. Séance découverte gratuite.

Congés de fin d'année

LE CSC LA LOUVIÈRE SERA FERMÉ
DU 22 DÉCEMBRE 2018 AU 6 JANVIER 2019 INCLUS.
RÉOUVERTURE LE LUNDI 7 JANVIER 2019.

SECTEUR JEUNESSE :

boîte à bla-bla et ouverture d'un nouvel espace dédié aux jeunes

L'ouverture d'un nouvel espace Rencontre jeunesse, complètement réaménagé et actualisé pour les jeunes Marliens âgés de 11 à 17 ans est proposé par l'équipe d'animation du CSC La Louvière. Véritable espace d'expression libre et d'exploration, ce lieu est une invitation à venir découvrir, tester et s'exprimer de façon ludique. Mis en place sur le temps libre des jeunes en période scolaire, les ateliers d'expressions se déclinent sous différentes formes :

- > **les lundis** : atelier d'expressions photographiques (light painting, photo de proportion, portrait BD...),
- > **les mercredis** : atelier d'expressions corporelles danse clip chorégraphique (danse urbaine, création de costumes, fabrication de décors, montage son et pôle lumière) et atelier d'expressions artistiques art-graphiques (graff, pochoir, tatouage éphémère),
- > **les vendredis** : atelier d'expression manuelle.

Voilà un moyen de s'ouvrir à de nouveaux horizons dans une ambiance conviviale et chaleureuse où l'on peut se retrouver entre amis et discuter. L'équipe jeunesse du centre socioculturel intervient aussi au sein de l'établissement scolaire La Louvière : sa Boîte à bla-bla fait parler et délie les langues des collégiens de façon libre et originale deux fois par semaine sur le temps de la pause méridienne.

SEMAINE DES 70 ANS DES DROITS DE L'HOMME

La déclaration universelle des droits de l'homme est un texte fondateur qui fait partie intégrante de chaque être humain, des plus petits aux plus grands. A l'occasion des 70 ans de la DUDH (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme), l'association ACAT (Action Chrétienne de la lutte pour l'Abolition de la Torture) et l'équipe du CSC La Louvière ont créé une programmation en partenariat avec les écoles et les acteurs sociaux éducatifs de Marly basée sur des réalisations d'œuvres d'art plastiques participatives et des scénographies collectives. Du 30 novembre au 6 décembre, le centre La Louvière a accueilli cette manifestation ouverte à l'ensemble de la population marlienne. Des expositions, des ateliers, des films, un coin presse tenu par les associations de défense des droits de l'homme et un quizz ont été proposés tout au long de la semaine. Chacun a pu découvrir, participer et s'exprimer de façon ludique sur nos droits et nos libertés au travers d'animations participatives riches et variées accessibles à tous.



- 1 A La Louvière, un mur d'expression libre permettait à chacun de s'exprimer.
- 2 Le conseil municipal des enfants s'est mobilisé pour cette semaine dédiée aux droits de l'homme. A l'initiative de Jean Pauline, conseiller délégué à la culture, ils ont réalisé un graff lors d'un atelier animé par des graffeurs professionnels.
- 3 Durant cette semaine, les classes de la ville ont effectué des visites en journée.

- 4 Les écoliers ont pu participer à divers ateliers avec pour thématique commune les droits de l'homme.
- 5 Le graff réalisé par les jeunes du CME a été exposé place des Droits de l'homme.

5



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

prendre en charge les enfants au mieux avant et après l'école

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EST UN SERVICE PROPOSÉ PAR LA MAIRIE POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DE PRISE EN CHARGE DES FAMILLES, AVANT ET APRÈS LES HEURES D'ÉCOLE.

L'accueil des enfants se fait dans chaque groupe scolaire par une équipe d'animateurs municipaux. La politique éducative de la ville de Marly a pour finalité de permettre aux enfants d'aujourd'hui de devenir les citoyens de demain, ouverts à la découverte, curieux de leur environnement et acteurs positifs de leur vie.

DE 3 ANS JUSQU'À 10 ANS

La commune de Marly propose un accueil périscolaire dès 3 ans (maternelle) jusqu'à 10 ans (CM2). Cette compétence non obligatoire s'exerce dans un cadre réglementaire très précis, sous la surveillance de divers organismes comme la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ou la direction départementale de la cohésion sociale.

BIEN PLUS QU'UNE GARDERIE : DES ACTIVITÉS DÉCOUVERTES ET DIVERSIFIÉES AU RENDEZ-VOUS !

Le très bon taux d'encadrement mis en place par la ville permet d'assurer plus qu'une garderie. Au-delà de la réglementation, la présence d'un adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans et d'un adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans permet de bien gérer les animations. D'autre part, en plus des activités habituelles (activités manuelles, culturelles et sportives), le service périscolaire de la ville reçoit des intervenants extérieurs et met en œuvre des projets innovants pour proposer des activités de découvertes : yoga, handisport, jeux de société, action zéro gaspi, projet théâtre autour de la citoyenneté et du vivre ensemble, etc.

RESTAURATION : LE SERVICE ET LA QUALITÉ AVANT TOUT

La restauration collective tient compte de toutes les diversités alimentaires et inclut les enfants en PAI (projet d'accueil individualisé : protocole permettant aux enfants allergiques d'aller à la cantine). Ainsi, différents lieux de restauration sont prévus avec autant d'animateurs. Le contrat qui lie la ville aux sociétés de restauration permet de proposer des aliments de saison, cultivés en proximité. Le transport des enfants de moins de 6 ans est assuré par des bus (pour les écoles Henrion et Freinet, 3 ou 4 animateurs obligatoirement, en plus du chauffeur).

DES HORAIRES ADAPTÉS

Le matin, dès 7h30, les enfants sont accueillis. Ensuite, un temps périscolaire avec demi-pension sur la pause méridienne et deux créneaux d'accueil le soir après la classe sont proposés.

Accueil du matin : de 7h30 à 8h05, petit déjeuner échelonné.

Pause méridienne : de 11h30 à 13h30, repas et activités culturelles et sportives.

Accueil du soir : de 16h15 à 18h30 (divisé en deux créneaux de 16h15 à 17h30 et de 17h30 à 18h30).



LE TARIF COMPREND :

- > le matin : le petit-déjeuner et l'accueil
- > le midi : le trajet en bus pour les enfants concernés, le repas et les activités
- > le soir : la collation et les activités

CONTACT

E-mail : periscolaire@marly57.fr

Tél. : 09 87 63 23 38

Accueil en mairie de Marly : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Aborder le handicap de manière ludique et pédagogique : les enfants sont mis en situation de mobilité réduite ou de déficience visuelle, par exemple, afin d'être sensibilisés au handicap.



Avec l'atelier Zéro gaspi, les enfants apprennent à moins jeter et à mieux manger.



■ Le périscolaire au service des familles

Transport, restauration, activités variées, originales et adaptées à chaque âge font du périscolaire à Marly un service de qualité au service des familles.

RYTHMES SCOLAIRES

Horaires de l'année 2018/2019 dans les écoles maternelles et élémentaires de Marly

	7h30	8h05	8h15	11h30	13h20	13h30	16h15	17h30	18h30
Lundi	Périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Pause méridienne Cantine/périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Périscolaire	Périscolaire	
Mardi	Périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Pause méridienne Cantine/périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Périscolaire	Périscolaire	
Mercredi	JOURNÉE LIBÉRÉE								
Judi	Périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Pause méridienne Cantine/périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Périscolaire	Périscolaire	
Vendredi	Périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Pause méridienne Cantine/périscolaire	Arrivée des enfants dans les écoles	ENSEIGNEMENT	Périscolaire	Périscolaire	

■ La sécurité au cœur de l'organisation

Pour des raisons impérieuses de sécurité, il est important de respecter les modalités de remise des enfants inscrits aux activités périscolaires du soir

Si pour des raisons personnelles, des parents souhaitent récupérer plus tôt leur enfant à 16h15 dès la fin de l'école alors que celui-ci est inscrit au périscolaire, il est impératif de prévenir le service périscolaire par E-mail ou téléphone avant 15h30. Dans le cas contraire, les parents devront se présenter dès 16h15

aux animateurs et attendre dans les couloirs des écoles que les vérifications obligatoires (liste et autorisations parentales) et le comptage des enfants puissent être réalisés, et ce pour des raisons légitimes de sécurité. L'enfant sera alors remis aux parents une fois toutes les formalités remplies, entre 16h25 et 16h30. L'heure de périscolaire sera facturée puisque les taux d'encadrement et les activités proposées sont mis en place en amont lors des inscriptions.

Entre 16h25 et 16h30, les élèves regagneront leur salle périscolaire et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h15, dans les salles dédiées au périscolaire.



Le repas des anciens organisé par le CCAS est l'occasion pour nos seniors de partager un moment de fête et de convivialité !

Repas des anciens 20 janvier 2019 : *inscriptions à l'hôtel de ville jusqu'au 28 décembre*

Le repas des anciens, organisé par le CCAS en collaboration avec la municipalité, aura lieu le 20 janvier 2019 au Nec. Toutes les personnes de 70 ans et plus y sont invitées. Les inscriptions ont débuté le 3 décembre et seront clôturées le 28 décembre 2018, délai de rigueur. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

LA MAISON DES LOUPIOTS : *pré-inscription du 2 janvier au 24 mars 2019*

La Maison des loupiots est gérée par le centre communal d'action sociale. Chaque jour, jusqu'à vingt-cinq petits franchissent les portes de la crèche. Composé d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une infirmière, de deux auxiliaires de puériculture, de trois personnes disposant d'un CAP petite enfance et d'un agent d'entretien, l'établissement accueille des enfants de moins de 6 ans.

CONTACT

La Maison des loupiots - 1 rue de Bretagne à Marly

Tél. : 03 87 62 69 61 (l'accueil téléphonique se fait de 13h à 14h30 et de 16h30 à 18h30 uniquement)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE *Les Hortensias se mobilise pour le Téléthon*



Les résidents des Hortensias ont fabriqué des objets qu'ils ont vendus au profit du Téléthon.

LES APRÈS-MIDIS DES 21 ET 30 NOVEMBRE, la Résidence autonomie Les Hortensias a organisé une vente au profit du Téléthon. De 15h30 à 18h30, les résidents ont proposé des objets confectionnés par leurs soins (bonnets, écharpes, sacs, gâteaux de Noël, etc.). Des boissons chaudes et froides ainsi que des gâteaux étaient également proposés à la vente pour récolter des fonds.



Le nouveau conseil des seniors siègera jusqu'en 2021.

Le nouveau conseil des seniors *de Marly a pris ses fonctions*

Le conseil des seniors de Marly a été créé en septembre 2015. Il regroupe une vingtaine de personnes âgées de 65 ans et plus siégeant pour 3 ans. La moyenne d'âge est de 76 ans. Le conseil se réunit en séance plénière deux fois par an. C'est une instance consultative (de réflexions et de propositions), de ce fait elle n'a pas pouvoir de décision. Sa vocation est d'améliorer la vie des aînés de Marly. Il traite aussi

bien de questions relevant de la vie quotidienne (accessibilité ou déchets verts par exemple) que d'animations (organisation de thés dansants notamment). Un de ses membres est élu au conseil d'administration du Val de Seille. L'installation de ce nouveau conseil a eu lieu le 22 octobre en mairie. Il est constitué de 10 nouveaux membres et de 10 anciens membres ayant renouvelé leur mandat.

■ Des ateliers intergénérationnels

DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE, le CSC La Louvière et les Hortensias ont trouvé le moyen de réunir les plus petits et les plus âgés d'entre nous. Le centre socioculturel organise des ateliers éveil destinés aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistant maternel. A cette occasion, une animatrice propose différentes activités : bricolage, peinture, éveil musical, atelier culinaire, etc. Cet atelier est délocalisé à la résidence autonomie un vendredi sur deux. Voilà une occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

ANNIVERSAIRES *au Val de Seille*

LE 7 NOVEMBRE DERNIER, l'équipe du centre communal d'action sociale est venue à la maison de retraite du Val de Seille pour participer aux réjouissances de l'après-midi : plusieurs personnes fêtaient leurs 90 ans et même plus !



Marly, son histoire

Découvrez l'histoire typique du village de la Seille de ses origines à nos jours.

La ville de Marly, en partenariat avec Les amis du patrimoine, a le plaisir de vous proposer d'acquérir le livre *Marly, son histoire*.

À travers un large panorama, allant des monuments de la commune jusqu'aux lieux de mémoire, vous vous approprierez davantage votre ville et n'en serez que plus fiers.

Un cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année !



88 pages
couverture rigide
25€

Pour plus d'informations :

Hôtel de ville

8 rue des Écoles • Tél. : 03 87 63 23 38

REVIVEZ L'HISTOIRE DU LANCASTER !



Il était 21 h 40 durant cette nuit du 24 au 25 février 1944 quand le Lancaster JB604 fut attaqué par un chasseur de nuit allemand.

Touché de plein fouet, le bombardier britannique commença à perdre de l'altitude.

Le lieutenant Vernon Jones et quatre des membres de son équipage n'avaient plus que huit minutes à vivre...

C'est l'histoire de ce crash dramatique sur la ville de Marly que nous vous proposons de découvrir ici.

Le livre est en vente
à l'Hôtel de ville
60 pages / 11€

Ils sont venus au Nec !

Cauet, Nolwenn Leroy, Mimie Mathy, Luz Casall, Emmanuel Moire, Maxime le Forestier, Nawell Madani, les Bodin's, Lynda Lemay, Max Boublil, Baptiste Lecaplain, Malik Bentalha, Arnaud Ducret, Chevalier et Laspalès, Stéphan Eicher, Christophe Willem, Elie Semoun, Issa Doumbia, Pierre Perret, Slimane, Jean-Luc Lemoine, Arnaud Tsamère, Amanda Lear, Roch Voisine, Jean-Marie Bigard, Robert Charlebois, Danny Brillant, Patrick Sébastien, Manu Payet.

Le Marly Jazz Festival porté par un public toujours plus fidèle et nombreux méritait bien un écrin comme le Nec. En 2015, c'est Manu Katché qui a pris possession de la scène.



Les travaux de construction du nouvel espace culturel ont duré un peu plus d'un an.

LE NEC FÊTE *5 ans de succès*

UN OUTIL AU SERVICE DES HABITANTS, DES ASSOCIATIONS ET DE LA VILLE

Il y a 5 ans, le 7 décembre 2013, le Nouvel Espace culturel a ouvert ses portes pour la première fois. C'est un bâtiment, bien-sûr, qui a été inauguré mais c'est surtout une histoire qui a débuté entre un public et un lieu. Lieu de spectacles, d'échanges et d'émotions. De saison en saison, la programmation s'est inscrite dans la durée en s'organisant autour du divertissement

populaire et familial. Le lieu a désormais ses habitudes avec des rendez-vous annuels comme avec les concerts de l'orchestre d'harmonie ou du conservatoire, les Rencontres de BD ou le Marly Jazz Festival. « Le Nec est un lieu extraordinaire, il fait la richesse de notre ville et la fait rayonner dans la grande région. Quelle fierté d'accueillir et de pouvoir proposer à Marly un programme culturel qui dépasse le cadre régional tout en réservant une bonne place aux manifestations locales », se réjouit **Thierry Hory, le maire de Marly**. Scène éclectique, le Nec a réussi le pari de la mixité culturelle, de l'offre de qualité et du public multigénérationnel.



En 5 ans, la salle marlienne a accueilli des événements exceptionnels comme la 10^e Journée départementale de la mémoire mosellane le 16 octobre 2016.

UNE PROGRAMMATION TOUJOURS DANS L'AIR DU TEMPS

Pour la saison 2018/2019 et comme chaque année, la ville de Marly s'est donnée les moyens de proposer des artistes d'envergure nationale tout en réservant une bonne place aux manifestations locales. Tout au long de ces années, des partenariats ont été initiés et des liens forts se sont tissés avec les acteurs locaux Marliens, notamment avec les associations et les écoles. Le Nec est un outil précieux pour ces dernières : elles ont su en tirer profit au fil des années, notamment en métamorphosant leurs galas en de véritables spectacles. Le Nec fait référence dans la métropole messine par sa programmation et cette valorisation de l'action culturelle locale. « Nous avons maintenu le cap fixé au départ et construit un projet qui permet à la fois d'être une scène locale et de faire venir à Marly des artistes reconnus », explique **Raphaël Roux**. « Nous avons ainsi composé avec Jean Pauline, conseiller délégué à la culture, notre sixième

saison dans le même esprit de qualité et de pluralité. Celle-ci est rythmée par la venue de Manu Payet, Alain Chamfort, Amel Bent, Kev Adams, la troupe théâtrale C'était quand la dernière fois avec Virginie Hocq et Zinédine Soualem ainsi que le festival international de magie » indique l'adjoint en charge de la programmation de l'espace culturel marlien. Du côté associatif et local, le Nec accueille Ningyolab (spectacle franco-japonais), la bourse aux poissons, l'orchestre d'harmonie, la Semaine de la biodiversité, le Marly jazz festival, etc. L'année dernière, plus de 40 000 spectateurs sont venus au Nec. C'est un chiffre en constante augmentation qui prouve la bonne santé du spectacle vivant et la réussite de la programmation. Le Nec est un formidable outil de rayonnement et de partage pour la ville de Marly. Concert, festival, théâtre, etc., tous les styles et tous les genres rencontrent un public toujours plus nombreux : la salle marlienne a tout d'une grande !



Le parvis et les abords du Nec sont aussi des outils au service de la culture. Dans le cadre de l'animation Aire Livres, des concerts ont lieu devant le Nec tous les mercredis d'été. L'association Regard images y installe à la belle saison une exposition.

Pensé pour diverses utilisations, le Nec dispose de gradins escamotables qui permettent de libérer un espace pour accueillir des réceptions (jusqu'à 600 personnes) ou des salons. Ainsi, le repas des anciens ou les Rencontres de BD y ont lieu tous les ans.



Les Amis du Japon occupent régulièrement le Nec soit pour des soirées consacrées au Japon soit pour des spectacles.



Bien sûr, l'orchestre d'harmonie et le conservatoire de musique et de danse occupent régulièrement la salle de spectacle.



Priorité
aux
Marliens

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Concerts de Nouvel An

4 ET 5 JANVIER 2019 À 20H
6 JANVIER 2019 À 16H AU NEC

Comme chaque année, les musiciens des orchestres d'harmonie et symphonique, les élèves du conservatoire municipal de danse et les danseurs du Danse sportive club de Marly offriront un spectacle grandiose ! Sous la direction de Ferdinand Bistocchi, directeur du conservatoire, les 80 musiciens animeront ce traditionnel concert de Nouvel An. Le programme, composé de

chefs d'œuvres symphoniques des plus grands maîtres, s'annonce plein de surprises : de Charles Gounod et Johannes Strauss à des pièces plus modernes ainsi que des hommages au 7^e art et à de grands noms de la chanson française seront interprétés. Le public pourra également découvrir ou redécouvrir de magnifiques voix comme celle d'Annaïk Kratzer et Lucas Di Marco, tous deux solistes dans les dernières productions de Locksley Mus'. L'auteur-interprète Lucas Fanchon, artiste local, et son univers tout en poésie prendra part au spectacle. Des vœux du maire encore une fois exceptionnel. L'esprit festif de Nouvel An sera au rendez-vous !



SAISON
2018-19

re

ESPACE CULTUREL MARLY

1 avenue du Long Prey - 57155 Marly

 www.facebook.com/lenec57

 @lenec57

www.lenecmarly.fr

BILLETTERIE :

Fnac / Carrefour / Auchan / Leclerc / Cora / Cultura
et points de vente habituels

CHANSON

ALAIN CHAMFORT

15.12.18

SPECTACLE

VŒUX DU MAIRE

04, 05, 06.01.19

HUMOUR

JULIEN STRELZYK

02.02.19

DANSE

NINGYOLAB

16.02.19

COMÉDIE MUSICALE

SICILIA MIA

24.02.19

CHANSON

AMEL BENT

05.03.19

AQUARIOPHILIE

BOURSE POISSONS

17.03.19

SPECTACLE

**ORCHESTRE
D'HARMONIE**

23.03.19

HUMOUR

KEV ADAMS

24.03.19

THÉÂTRE

**C'ÉTAIT QUAND
LA DERNIÈRE FOIS ?**

28.03.19

CHANSON

LE TOURDION

30.03.19

FESTIVAL

MAGICIENS

du 12 au 14.04.19

ENVIRONNEMENT

SEMAINE BIODIVERSITÉ

29.04 au 07.05.19

CHANSON

**CHORALES
INTER-COLLÈGES**

01.06.19

FESTIVAL

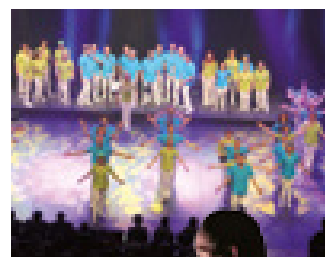
MARLY JAZZ FESTIVAL

du 06 au 09.06.19

DANSE

DANSE SPORTIVE CLUB

15.06.19



10^e ÉDITION DU TÉLÉTHON À MARLY

**9 ANS DE TÉLÉTHON,
158 284 € RÉCOLTÉS !**

La ville de Marly est particulièrement investie pour le Téléthon qui a fête ses 10 ans en décembre. Compétitions sportives, tournoi de poker, Zumbathon, challenge handisport, spectacles, etc., comme chaque année de nombreuses actions sont mises en œuvre par la municipalité et les associations pour réunir des fonds pour le Téléthon. Philippe Igel, adjoint en charge des sports, et son équipe organisent plusieurs événements dès le mois de novembre et concoctent un programme haut en couleur ! Des enfants des écoles élémentaires de Marly jusqu'aux seniors de la Résidence autonomie Les Hortensias, tout Marly se mobilise pour le Téléthon ! La grande soirée caritative est le point d'orgue de ces manifestations. Sur la scène du Nec de nombreux artistes se succèdent pour offrir un show au top !

PETIT TOUR D'HORIZON DE 10 ANS DE TÉLÉTHON.

POKARITHON : LE PLUS GRAND TOURNOI DE POKER CARITATIF DE FRANCE

Cette année, le Pokarithon a eu lieu le 24 novembre. C'est un événement original au profit d'une bonne cause. Chaque année en novembre, la commune, en partenariat avec le casino Seven d'Amnéville, organise le plus grand tournoi caritatif de France (en valeur de lots et de goodies) au profit du Téléthon en Moselle. Ce tournoi de poker réunit en moyenne 180 joueurs. Le Pokarithon permet tous les ans de récolter de 10 000 à 15 000€.



Chaque année, le Zumbathon rencontre un grand succès comme sur cette photo de 2015.

En 2012, un match opposait des anciens joueurs professionnels du FC Metz à des personnalités marliennes.





Quoi de mieux que de mettre des valides en situation de handicap pour éveiller les consciences ?

LE MONDE ASSOCIATIF ET SPORTIF MARLIEN S'ENGAGE POUR LE TÉLÉTHON !

Le 30 novembre, des tours de piste ont eu lieu au stade Delaitre. Le 2 décembre, c'est le Zumbathon qui a pris la relève au Nec. Le 7 décembre, un tournoi au Tennis club en fin de journée a été suivi par le tournoi handisport en soirée, au Cosec. Depuis 3 ans, à l'occasion du challenge handisport, l'ensemble des participants est mis en situation de déficience sensorielle et de handicap moteur et doit pratiquer des activités handisport. Ainsi, à chaque édition du Téléthon à Marly des manifestations sportives permettent de récolter des fonds.

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES HORTENSIAS : LA MOBILISATION AU PROFIT D'UNE BONNE CAUSE N'A PAS D'ÂGE

Tous les ans, les résidents des Hortensias s'investissent pour le Téléthon. Cette année, un grand repas a été organisé le 16 novembre ainsi que deux après-midis portes ouvertes, les 21 et 30 novembre, à l'occasion desquelles ils ont vendu des objets de leur fabrication.

En 2016, Nina Kanto avait animé la soirée aux côtés de Julien Strelzyk.



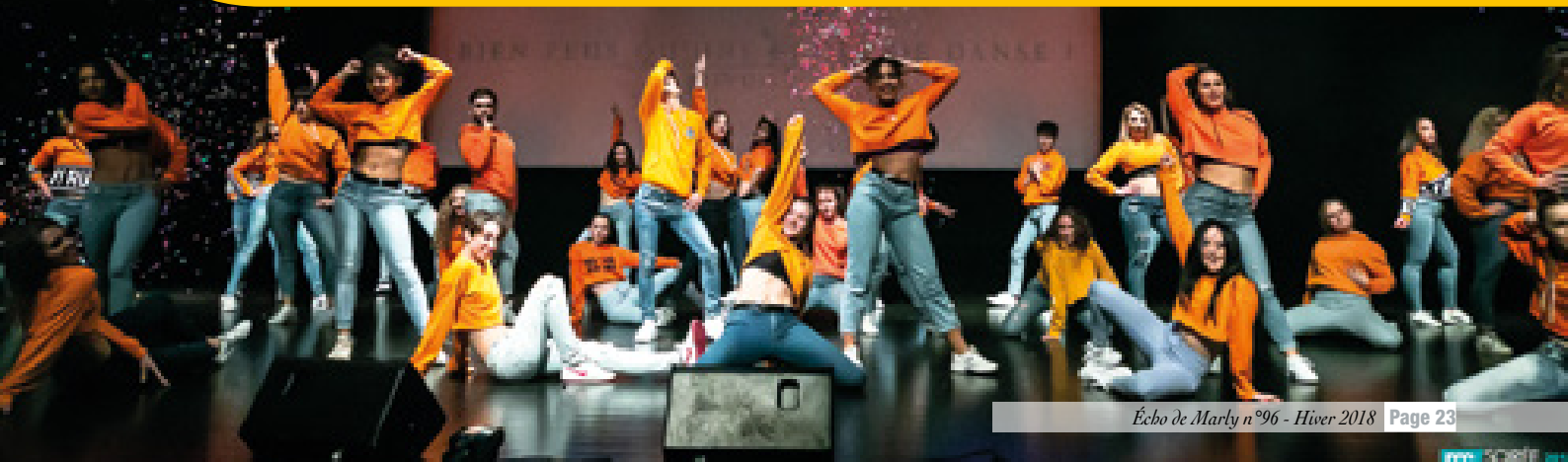
La petite Gloria de Blazi, qui fait désormais parti des Kids United, était venue chanter à Marly pour le Téléthon en 2014.



Philippe Igel, adjoint aux sports et chef d'orchestre du Téléthon, entouré du maire de Marly, Thierry Hory, et de Christelle Blondeau coordinatrice du Téléthon en Moselle.

Le grand show caritatif

Tous les ans, des artistes locaux et régionaux participent à un grand spectacle au Nec. Le 1^{er} décembre 2018 se sont succédés sur la scène la chorale du conservatoire de Marly de la classe d'A. Federspiel, Aurélie de Vitaform, les danseuses de Domino de Sarah Charles, les chanteuses de Zest d'O, Oksana & Aurel, les pole danseuses Delphine & ses amies, le chanteur Guillaume Gosley, les danseurs du Danse sportive club, D. Lendormy du conservatoire de Marly et ses amis, Dancershow 57, Manon Igel au piano, la chorale Echo sous la direction de G. Gosley, les danseurs de Nickelschool, l'hypnotiseur Mélyès, les danseurs du Danse sportive club, les danseuses Clem & Margot d'Amanvillers, le chanteur Chris Sorrelli.



PANNEAUX NUMÉRIQUES URBAINS

À PARTIR DE
200 €*

24h/24
7 jours/7

- **30**
passages par heure
- **720**
passages par jour
- **5040**
passages par semaine



Affichez-vous en plein cœur de la ville !

* tarif HT pour 1 écran avec un engagement minimum.



**Des sociétés se recommandent de la ville de Marly.
Nous vous informons que la ville ne missionne
aucune société commerciale ou artisanale.**

**AUCUNE ENTREPRISE NE PEUT SE RÉFÉRER
DE LA VILLE DE MARLY SANS ÉCRIT EXPLICITE.**

**Merci de nous prévenir si des entreprises
se présentent en notre nom.**

■ Christophe Dufossé s'installe à Marly

Mettre en valeur l'art de vivre gastronomique a toujours été le mot d'ordre pour le chef étoilé Christophe Dufossé. C'est donc tout naturellement que lui est venue l'idée de créer une épicerie fine avec la volonté de faire découvrir dans un même lieu les richesses de son métier d'artisan, ses expériences culinaires et ainsi faire partager l'immensité de tous ses plaisirs gustatifs. Ce concept store de 600m², unique dans la région, ouvrira durant le premier trimestre 2019. Il a été imaginé pour faire vivre aux visiteurs un moment convivial dans un lieu unique dévoué à la gastronomie. L'épicerie fine Christophe Dufossé, c'est une vraie volonté de privilégier les produits du terroir, les labels, les artisans et producteurs locaux. Une sélection de produits secs, un bar à huile, des conserveries sélectionnées parmi les artisans du Collège culinaire, des confitures, des miels et des jus de fruits des Jardins de Laquenexy seront

en vente. Ce lieu comptera aussi une pâtisserie, une boulangerie, une cave à vin, un stand de fromage à la coupe du maître fromage Philippe Olivier, une boutique et une librairie dédiée ainsi qu'une école de cuisine et de pâtisserie. Et pour ceux qui ont peu de temps chez eux pour la préparation de repas sains et créatifs, des plats à emporter, des paniers bio, des produits d'exception et du terroir seront également proposés. Au niveau économique, ce projet générera plus de 15 nouveaux emplois (boulangier, manutentionnaire, hôtesse de vente, sommelier, etc.) dans les secteurs du commerce et de la production, une grande partie des produits en vente étant réalisé par les équipes sur place.

INFOS PRATIQUES

Adresse :
rue de Bellefontaine, Zac Bellefontaine,
lieu-dit Près aux dames

Renseignements :
La Citadelle, 03 87 17 17 17



■ Le taxi de Marly fête ses 10 ans !

Au 1^{er} janvier 2019, Jean-Louis Espiand fête ses 10 années d'activités à Marly. Il assure des transports toutes distances. N'hésitez pas à l'appeler pour toute demande.

INFOS PRATIQUES

Tél. : 06 80 07 72 78

■ Choisi-C Événementiel : la musique pour tous les goûts

Fondée il y a tout juste un an à Marly, Choisi-C Événementiel est une société de prestations musicales. A l'occasion de son anniversaire, ses deux fondateurs, Chloé Paul et Clyde de Faria, reviennent sur le développement d'un projet conçu à Marly : « Permettre à la musique d'occuper sa juste place partout et pour tous les publics, c'est pour cette raison que nous avons créé notre société ». Et force est de constater que leur enthousiasme est contagieux : en un an seulement, leurs artistes au répertoire jazz, pop, soul et rock ont su séduire aussi bien les particuliers parisiens que les municipalités lorraines. Mariages, concerts privés, festivités locales ou soirées d'entreprise : leur musique a su trouver sa place auprès de publics et d'événements variés !

INFOS PRATIQUES

Site internet : www.choisi-c.fr
E-mail : contact@choisi-c.fr



■ Le shiatsu au service du bien-être

Une nouvelle vie professionnelle pour le bien-être et la préservation de la santé, c'est le défi que s'est fixé Anne Ringeisen il y a 4 ans, après 20 années dans le milieu bancaire. Pari gagné puisqu'elle vient d'ouvrir son cabinet de shiatsu à Marly après l'obtention de son certificat national de praticienne shiatsu à l'issue de 4 ans d'études. Elle accueille toute personne soucieuse de limiter son stress, d'apaiser des troubles articulaires ou musculaires, de gérer les effets secondaires de traitements médicaux, etc., toujours en rapport avec les recommandations du médecin traitant.

INFOS PRATIQUES

Adresse : 28 rue Grand Rue
Tél. : 06 66 84 70 71
E-mail : contact@ar-shiatsu.fr

■ Des œufs frais à toute heure

Depuis le 1^{er} avril, Caroline Bogenez s'est lancée dans l'élevage de poules pondeuses et poulets de chair plein air. Depuis le mois de mai, elle a installé deux distributeurs à œufs au centre du village d'Augny et rue de la croix Saint Joseph à Marly. A toute heure, on peut aller chercher des œufs frais. Caroline Bogenez a la vocation de l'agriculture depuis qu'elle est petite. Fille

d'exploitants céréaliers de la ferme de Prayel, titulaire d'un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole, elle s'est spécialisée dans l'aviculture. Elle est à la tête de 249 poules pondeuses et des bandes de poulets de chair (dont des volailles festives dindes, chapons, pintades). Un magasin est également ouvert à la ferme.

INFOS PRATIQUES

Horaires : mercredi et vendredi de 15h à 18h30 et samedi de 10h à 13h
Adresse : Ferme de Prayel, 1 chemin de Prayel à Augny
Tél. : 06 70 30 87 69



■ Ouverture d'une micro-crèche orientée sur la motricité libre et l'autonomie des enfants

Filiale du réseau de micro-crèches Les Chérubins dont le siège est à Strasbourg, l'établissement accueillera, à compter de février 2019, 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les 126 m² intérieurs seront répartis en une grande pièce de vie servant aux activités et aux repas, avec une cuisine ouverte qui offrira une visibilité sur l'ensemble de l'espace et permettra de profiter au maximum de la lumière naturelle. Deux dortoirs accueilleront les enfants pour leur sieste, en fonction de leur âge. A cela s'ajoutera un hall d'accueil où se feront les transmissions entre parents et professionnels, une salle de change et une partie réservée à l'administratif. Un jardin

privatif permettra aux enfants de profiter de l'extérieur dès que le temps le permettra. L'équipe sera constituée de 4 professionnels de la petite enfance. Le projet pédagogique construit par l'équipe sera basé sur la motricité libre et la libre circulation des enfants. Par ailleurs, l'aménagement de l'espace et les actes de la vie quotidienne encourageront l'autonomie des enfants. Les enfants accueillis le seront dans un espace commun, sans séparation par âge, ce qui leur permettra d'interagir les uns avec les autres. Néanmoins un espace sera spécialement aménagé pour les bébés avec des tapis d'éveil disposés au sol. Enfin, l'équipe de la structure sera formée au



langage des signes pour bébés car il est reconnu aujourd'hui que cette pratique est une excellente façon de préparer bébé au langage oral. Les micro-crèches du réseau Les Chérubins placent l'enfant, son bien-être et sa sécurité affective au cœur de leurs projets pédagogiques. La taille du groupe accueilli permet en effet aux professionnels et aux enfants d'avoir des relations privilégiées, et offre une souplesse et une adaptabilité précieuses pour les parents.

INFOS PRATIQUES

Adresse : 27 rue des Garennes
Tél. : 06 85 31 16 49

■ Un cabinet de médiation pour résoudre les conflits



Global Médiation a inauguré ses nouveaux locaux à Marly en octobre dernier. C'est un cabinet de médiateurs professionnels qui travaille en collaboration avec les entreprises, les tribunaux et les particuliers. Spécialisé dans la médiation familiale, la médiation d'entreprise et la formation auprès des cadres dirigeants, il travaille également au sein de certains établissements scolaires. La médiation est un processus d'aide à une décision, dans une situation de nature conflictuelle. La solution est alors négociée de manière contributive. Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les professionnels et entreprises,

quels que soient leur domaine d'activité et leur taille, ont désormais l'obligation de proposer à leurs clients particuliers un recours gratuit à un dispositif de médiation amiable pour résoudre un litige qui les opposerait (décret 2015-1382 du 30 octobre 2015). Global Médiation est référencée au tribunal de Metz.

INFOS PRATIQUES

Adresse : 15 rue Costes et Bellonte
Tél. : 09 80 72 45 56 ou 07 67 46 06 64
Site : www.global-mediation.fr
E-mail : globalmediation57@gmail.com

■ La Banque Kolb au service des professionnels et des particuliers

Fondée en 1890 dans les Vosges, la Banque Kolb compte 38 agences dans le Grand Est dédiées aux entreprises, institutionnels, professionnels et particuliers. Filiale du Crédit du Nord, sa clientèle est composée à 70% d'entreprises et de professionnels de tous secteurs d'activités (PME, ETI, professions libérales, artisans, commerçants, etc.). Aux côtés de Frédéric Payn, directeur de l'agence, Yann Isetta conseille la clientèle professionnelle et Chloé Tempo la clientèle privée et patrimoniale.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
sur rendez-vous de 9h
à 12h30 et de 14h à 18h,
jusqu'à 17h45 le vendredi
Adresse : 1 rue Maryse Bastié
Tél. : 03 87 15 13 23



■ Ouverture d'une crèche trilingue



En septembre 2019, le Groupe Hola baby ouvre une micro-crèche trilingue (français, anglais, espagnol) à Marly. C'est la seule dans la pays messin, elle sera la 3^e micro-crèche trilingue de France.

INFOS PRATIQUES

Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 20h.
Pour toute inscription d'enfants et recrutement du personnel, vous pouvez contacter
Sonia Muller : Tél. : 06 37 71 15 63
E-mail : microcrecheholababy@gmail.com

MARLY PRIMÉE

*pour ses actions
envers les associations*

Avec les Lauriers des collectivités locales, le Républicain Lorrain a pour volonté de valoriser les actions menées par les mairies qui jalonnent notre territoire et qui font vivre l'économie de notre région. La vocation de cette cérémonie est de promouvoir les réalisations marquantes de ces dernières années qui favorisent le mieux-être et améliorent la vie des habitants. La soirée de remise de prix a eu lieu le 27 septembre dans le nouveau centre des congrès de Metz.

Marly a été nominée et lauréate pour la rénovation du centre socioculturel La Louvière ainsi que pour la réhabilitation d'un ancien bâtiment de la Base aérienne en une Maison des associations.

Durant la soirée, le dessinateur Régis Hector a illustré les projets des lauréats.



Honorée en 2016 et en 2018, Marly compte deux Lauriers des collectivités locales.

EN 2016, MARLY A ÉTÉ PRIMÉE DANS LA CATÉGORIE URBANISME POUR LA ZAC PAUL JOLY.

Economie d'énergie, opérations adaptées aux seniors et mixité sociale : pour toutes ces raisons la ville a été récompensée pour ce projet urbain durable.

33^e ÉDITION DE LA FÊTE DU FROMAGE, *des saveurs et du terroir*

Au Nec, c'est l'artisanat d'art qui avait la part belle. Les artisans ont exposé leurs créations originales et partagé leur passion.

Comme chaque année en septembre, la Fête du fromage attire beaucoup de visiteurs et des amateurs de bonnes choses !

Le marché aux puces rencontre toujours un franc succès.



Aux côtés des anciens combattants et des élus, des élèves de l'école élémentaire Henrion ont participé à la Journée du souvenir qui a toujours lieu au lendemain de la Fête du fromage.



28^e RENCONTRES *de bandes dessinées*

Le Bédé Quiz a permis à des amoureux du 9^e art de se confronter, dans la bonne humeur, sur des questions posées sur le principe de l'émission télévisée le Burger Quiz.



A l'occasion de la 28^e édition des Rencontres de BD, des séances de dédicaces, des expositions, des ateliers pédagogiques et des jeux ont eu lieu au Nec en octobre dernier.



11 novembre, commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre de 14/18.



La directrice de l'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine) est entourée de Nathalie Griesbeck (député européen), Isabelle Kaucic (représentante de Metz Métropole), Lucien Vetsch (conseiller départemental), Denis Jacquat (conseiller départemental), Thierry Hory (maire de Marly) et Belkhir Belhaddad (député). Ils ont procédé à la pose de la première pierre des 40 futurs logements réservés à des travailleurs handicapés autonomes qui seront construits à Marly.

Les élèves de Weissach Im Tal (ville jumelée à Marly) accompagnés de leurs professeurs ont été accueillis au collège la Louvière.



Les jeunes du CME avec Mélanie Mériaux ont accompagné le maire, Jean Pauline (conseiller délégué à la culture), Philippe Igel (adjoint au sport) et José Mendes Teixeira (conseiller délégué à la sécurité) pour l'inauguration de la fête foraine le 15 septembre.



Les spectateurs sont venus nombreux assister au concert de l'orchestre d'harmonie au profit de l'association Ela qui lutte contre les leucodystrophies.



CADRE DE VIE, *voirie et sécurité routière*

L'état des chaussées rue de la Grange aux Ormes ne permettait plus des travaux partiels (bouchage de nid de poule). Un décapage totale des enrobés de la chaussée ainsi que la mise en œuvre d'un nouveau tapis ont été réalisés. Les passages piétons ont été refaits : mise aux normes PMR par l'abaissement de bordures et la pose de pavés podotactiles pour les non-voyants.

Le 7 septembre, les élus ont effectué une visite des différents chantiers en cours dans la ville à cette période. Rue de la Grange aux Ormes, la réfection des enrobés a été faite par Metz Métropole, gestionnaire des voiries depuis le 1^{er} janvier 2018.



RÉFECTION DE LA LOUVIÈRE : *les travaux vont bon train !*

Après 40 ans de bons et loyaux services, le centre socioculturel méritait un bon coup de jeune ! Les travaux de rénovation avancent bien et la salle des fêtes est d'ores et déjà terminée.



Image de synthèse de la liaison douce de Magny à Marly avec les futures bornes escamotables qui remplaceront les enrochements actuels. Les agriculteurs pourront ainsi emprunter cette voie d'accès à leurs champs.

UNE VOIE VERTE

de Marly à Magny !

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable, Metz Métropole a aménagé une voie verte sur le banc communal messin, entre la rue de la Charmine à Metz Magny et l'avenue de Magny à Marly. Cet aménagement permet de conforter les usages existants, à pied et à vélo, réalisés auparavant sur un

chemin d'exploitation agricole peu propice aux déplacements de l'ensemble des usagers, notamment des personnes à mobilité réduite (PMR). Ce chemin offre ainsi un itinéraire accessible et roulant, direct, court et sécurisé, à distance des circulations motorisées et praticable en toute saison.



AU REVOIR ET BON VENT à Laurent Chrétien et Dominique Kuhn !

Laurent Chrétien, directeur général des services, et Dominique Kuhn, directeur général des services adjoint, ont fait valoir leurs droits à la retraite. Après respectivement 11 ans et 28 ans passés au service de la ville de Marly, ils quittent leurs fonctions. La mairie a ainsi accueilli deux nouvelles personnes que nous avons présentées dans le dernier numéro de l'Echo de Marly : Lucie Guenier-Delafon, directrice générale des services, la nouvelle cheffe d'orchestre de l'organisation communale, et Arnaud Derom, directeur de cabinet auprès du maire, qu'il accompagne dans son action. Retour sur les parcours de deux personnes qui ont compté dans l'histoire de Marly.



■ Laurent Chrétien, « LA CHEVILLE OUVRIÈRE DU NEC »

Après 40 années de service, dont 11 ans à Marly, Laurent Chrétien, directeur général des services, a fait valoir ses droits à la retraite. Avant d'être le directeur général des services de la ville de Marly, Laurent Chrétien a été contrôleur des services du Trésor Public au Ministère de l'économie et des finances (1978), adjoint au directeur général des services (à partir de 1990) puis directeur général à la ville de Saint Nicolas de Port. Ensuite, il a œuvré en tant que directeur général des services à la communauté de commune du Jura (1997) et de la ville de Frouard (1999). Directeur de l'administration, des finances et des ressources humaines au service départemental d'incendie et de secours des Vosges à partir de 2001, il a intégré la ville de Marly le 1^{er} février 2007. En octobre 2017, Laurent Chrétien a été honoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale vermeil pour ses 30 années passées dans la fonction publique. Il a mis en œuvre les différents projets instaurés par le maire Thierry Hory et ses équipes municipales depuis l'élection de mars 2008. Son poste l'a amené à être en constante relation avec les enseignants, les différentes personnes des services de l'Etat, les élus et personnels du département de la Moselle et ceux de la Métropole messine ainsi qu'avec le personnel des communes mosellanes et avoisinantes de Marly. Il se considère comme « la cheville ouvrière de la construction du Nec, de la toute première réflexion à sa réalisation et à sa mise en œuvre selon la volonté de la municipalité ». Différents

dossiers ont marqué son travail à Marly comme la mise en œuvre du service périscolaire, de la cantine, l'organisation administrative en général, la gestion quotidienne des finances publiques et particulièrement du budget municipal, les marchés publics, la gestion du personnel. « La mission a été dense et les difficultés qui se sont présentées, comme dans toutes les réalisations de projets et objectifs d'une vie professionnelle, ont été surmontées grâce à la collaboration de tous » commente-t-il. Afin d'exercer ces nombreuses missions, il a dû passer quelques concours : contrôleur externe du trésor, attaché territorial et attaché principal qui ont été complétés par le diplôme d'études supérieures des administrations territoriales délivrés par l'université de Nancy 2, un DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en droit du contentieux préparé à la faculté de droit de Nancy. Son parcours a été complété par de nombreuses formations professionnelles au CNFPT (Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale) où il est devenu formateur et intervenant. Par ailleurs, il a été nommé référent déontologue rattaché au centre de gestion du département de la Moselle. Membre du syndicat national de directeurs généraux des services, il a été désigné pour siéger aux commissions paritaires des cadres A de la fonction territoriale du département de la Moselle. Marié, père de trois enfants, Laurent Chrétien est aussi le grand-père de trois petits enfants. Dynamique et animé par le désir d'apprendre et d'évoluer, il a commencé une formation pour devenir conseiller en phytothérapie car il a toujours été attiré par la nature et ses secrets.

■ Dominique Kuhn, MAÎTRE D'ŒUVRE DE LA ZAC PAUL JOLY

Après 28 années passées au service de la ville de Marly, Dominique Kuhn, directeur général des services adjoint, a fait valoir ses droits à la retraite. Il est marié et père d'un enfant. Au départ, rien ne destinait Dominique Kuhn à une carrière dans la fonction publique puisque sa réussite à un concours lui avait offert une porte d'entrée dans le domaine bancaire. En 1974, il remplit ses obligations militaires. A son retour du service national, il devient agent d'assu-

rance, spécialisation gestion des sinistres. En 1977, il rejoint l'association du Carrefour Montignien du 3^e âge pour en assurer la gestion administrative et financière et créer le premier service de maintien à domicile des personnes âgées de l'agglomération. En 1982, il rejoint les services de la ville de Montigny-lès-Metz pour prendre en charge et développer le CCAS : « A cette période, explique-t-il, les lois de décentralisation offraient aux communes les moyens d'être plus proches des administrés en élargissant leurs domaines de compétences et les moyens nécessaires à leur réalisation ». Au fil des années, se sont greffées d'autres compétences comme la petite enfance, la culture, le sport, les fêtes et cérémonies... « J'ai surtout partagé une magnifique aventure avec un groupe de jeunes élus animés d'un même désir d'évolution et de développement de la politique sociale et culturelle de la ville » raconte Dominique Kuhn. En septembre 1991, il a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière en intégrant les services de la ville de Marly. Deux maires ont particulièrement marqué son parcours à Marly : « Gilbert Jansem, récemment décédé, pour son sens du service public et la volonté qui l'animait d'offrir le bien vivre à Marly ». Et Thierry Hory qu'il a connu conseiller municipal puis en tant que maire : « Nous avons partagé travail, confiance, respect et persévérance qui ont contribué à un même but, le développement et le bien vivre à Marly et forgé respect, reconnaissance et amitié ». Une grande partie de sa carrière à Marly a été consacrée à l'urbanisme. Il s'est particulièrement investi pour le PLU, notamment, et la Zac Paul Joly, projet pour lequel Marly a été primée dans la catégorie urbanisme des Lauriers des collectivités territoriales du Républicain Lorrain en 2016. Economie d'énergie, opérations adaptées aux seniors et mixité sociale : pour toutes ces raisons la ville a été récompensée pour ce projet urbain durable. Le 8 octobre 2018, Dominique Kuhn a été honoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'or.



NAISSANCES

- **ANDUJAR FRISQUET Emma** née le 4 août 2018
- **DE MARCH OUKACI Axel** né le 5 août 2018
- **NICOLINI Alessio** né le 17 août 2018
- **CAMARA Hamid** né le 21 août 2018
- **QUARO Matthias** né le 8 septembre 2018
- **BLARY Tylio** né le 11 septembre 2018
- **LENGLET Ethan** né le 4 octobre 2018
- **SORIA Tyméo** né le 5 octobre 2018
- **MELINE Chloé** née le 5 octobre 2018
- **BAYART Raphaël** né le 14 octobre 2018
- **WEISS KENNEL Cléo** né le 18 octobre 2018
- **KIRCHER Simon** né le 25 octobre 2018

MARIAGES

- **STEINER Olivier** et **CENTOMANI Coralie** le 25 août 2018
- **BRISON Claude** et **BERGER Blandine** le 25 août 2018
- **GRENIER Fabien** et **GORDILLO Amandine** le 25 août 2018
- **HENRION Judicaël** et **MICOTTIS Manon** le 1^{er} septembre 2018
- **VAVASSOLI Jérôme** et **KOCHER Perrine** le 8 septembre 2018
- **SICHEL Maxime** et **LAMBERT Nolwenn** le 22 septembre 2018

DÉCÈS

- **WILWERTZ Jean Jacques** le 28 juillet 2018
- **MARCHAL Patrick** le 31 juillet 2018
- **CARON Georges** le 12 août 2018
- **MOINIER** épouse **HAUDIQUET Odette** le 12 août 2018
- **RONIN** veuve **BOUXIROT Solange** le 12 août 2018
- **DUPONT Robert** le 19 août 2018
- **MEGE Lionel** le 19 août 2018
- **BRIGNIER François** le 29 août 2018
- **AUBERTIN André** le 21 août 2018
- **JANSEM Gilbert** le 24 août 2018
- **GOLINELLI Valérie** le 12 septembre 2018
- **RACO Alexis** le 16 septembre 2018
- **JACQUES Roger** le 16 septembre 2018
- **CHAUDÉ Jacques** le 19 septembre 2018
- **DENIZOT Emile** le 19 septembre 2018
- **GAUROIS** épouse **DUMONT Liliane** le 26 septembre 2018
- **PORTELENELLE Jean Claude** le 28 septembre 2018
- **GUIRRE** épouse **THIRIOT Nicole** le 29 septembre 2018
- **HESLING Pierre** le 29 septembre 2018
- **FISCHBACH** née **HOCQUART Paulette** le 1^{er} octobre 2018
- **RUPP Bruno** le 3 octobre 2018
- **BENTZ Jérôme** le 7 octobre 2018
- **TEMPELMANN** épouse **NAPPARI Marie Madeleine** le 9 octobre 2018
- **POUILLEUX** née **ZIMMER Martine** le 10 octobre 2018
- **BENSLIMAN-COZZOLINO Jean-claude** le 11 octobre 2018
- **WALDUNG** veuve **VANONI Eliane** le 22 octobre 2018
- **BRULE André** le 25 octobre 2018

Infos pratiques

MAIRIE

8 rue des Écoles - 57155 MARLY
Tél.: 03 87 63 23 38
Fax: 03 87 56 07 10
Site internet: www.marly57.fr
E-mail: info@marly57.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Permanence état civil de 17h à 18h
Mairie annexe: 1 rue du XI^e régiment d'aviation,
Horaires d'ouverture: mercredis et vendredis de 14h à 17h - Fermée les vacances scolaires
Tél.: 03 87 66 25 29

CCAS

8 rue des Écoles
Tél.: 03 87 63 01 99
Fax: 03 87 56 07 10
Responsable: Isabelle Paseck

POLICE MUNICIPALE

13 Place de Gaulle
Tél.: 03 87 64 80 17
Fax: 03 87 32 56 68
E-mail: police-marly57@orange.fr
Tél. police nationale de Montigny-lès-Metz: 03 54 48 83 30
Tél. hôtel de police de Metz: 03 87 16 17 17 (24h/24)
Police secours: composer le 17

HALTE-GARDERIE LA MAISON DES LOUPIOTS

1 rue de Bretagne
Tél.: 03 87 62 69 61
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Directrice: Sabine Perrin

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA LOUVIÈRE

54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 35 84
Fax: 03 87 50 37 32
E-mail: secretariat@csclalouvre.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Directrice: Aline Dehondt

BIBLIOTHÈQUE

CSC La Louvière - 54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 39 52
Site internet: <http://bibliothequemarly.over-blog.fr>
E-mail: bibliotheque@marly57.fr
Horaires d'ouverture: mardi de 15h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 15h à 18h, vendredi de 15h à 19h et le samedi de 14h à 17h
Responsable: Julie Daniel

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Château Henrion - 39 rue de Metz
Fax: 03 87 57 15 03
Tél.: 03 87 66 97 38 (musique)
Tél.: 03 87 20 01 24 (danse)
E-mail: conservatoire.marly57@wanadoo.fr
Directeur: Ferdinand Bistocchi

CONSOOTHÈQUE CLCV MARLY & ENVIRONS

CSC La Louvière, entrée c
Tél.: 03 87 63 72 41
E-mail: clcvmarly@gmail.com
Site internet: www.clcv.org
Horaires d'ouverture: vendredi de 15h à 17h

CINÉMA MARLYMAGES

39 rue de Metz
Tél.: 03 87 63 09 36
Fax: 03 87 57 55 89
Site internet: www.marlymages.org

NEC

1 avenue du Long Prey
Tél.: 03 87 63 23 38
E-mail: v.bauer@marly57.fr
Site internet: www.lenecmarly.fr

DÉCEMBRE

Samedi 15 décembre à 20h

Alain Chamfort NEC

JANVIER

Du 3 janvier au 16 février

Vendredi 4, samedi 5 janvier à 20h
et dimanche 6 janvier à 16h

Dimanche 20 janvier à 12h

Dimanche 27 janvier à 10h

Kinotayo, festival du film japonais Marlymages

Concerts des vœux du maire NEC

Repas des anciens NEC

Assemblée générale du club philatélique CSC La Louvière

FÉVRIER

Samedi 2 février à 20h30

Mardi 5 février de 15h30 à 20h

Samedi 16 février à 20h30

Dimanche 24 février à 15h

Du samedi 11 au vendredi 22 février

Julien Strelzyk NEC

Don du sang CSC La Louvière

NingyoLAB : spectacle de danse et de marionnettes NEC

Comédie musicale Sicilia Mia NEC

Centre aéré CSC La Louvière

MARS

Vendredi 1^{er} mars

Mardi 5 mars à 20h

Du 13 au 14 mars

Dimanche 17 mars de 9h30 à 18h

Mardi 19 mars

Samedi 23 mars à 20h30

Dimanche 24 mars à 18h

Jeudi 28 mars à 20h

Samedi 30 mars à 20h30

Loto de l'ACL CSC La Louvière

Amel Bent NEC

Bourse aux vêtements printemps-été CSC La Louvière

Bourse aux poissons NEC

Commémoration du Cessez-le-Feu de la guerre d'Algérie Monument aux morts

Concert de printemps NEC

Kev Adams NEC

Théâtre : c'était quand la dernière fois ? NEC

Le Tourdion 3 générations dans le vent NEC

AVRIL

Mardi 2 avril de 15h30 à 20h

Les 12, 13, et 14 avril

Du lundi 8 au vendredi 18 avril

Les 27 et 28 avril

Du 29 avril au 7 mai de 9h à 18h

Don du sang CSC La Louvière

Festival de magie NEC

Centre aéré CSC La Louvière

Une rose un espoir Rues de Marly

Semaine de la biodiversité NEC

